

PERMIS B

Programme de formation à la conduite automobile de catégorie B

Durée et tarifs : Formation théorique (1 à 3 mois) 400 € (avec examen)

Formation pratique (1 à 4 mois) 1144 € (1h d'évaluation initiale+ 20 h de conduite + examen)

OBJECTIF

Acquérir les connaissances théoriques, techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

PUBLIC

Toute personne intéressée pour passer le permis de la catégorie B.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

OUTILS ET METHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

IKRAM s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.

Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.

Salle de cours équipée de moyens multimédia.

Véhicules adaptés à l'enseignement.

Fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisés.

Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant.

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés et titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

LIEU DE FORMATION

26b, Avenue Marechal Leclerc - 01200 Châtillon en Michaille (VALSERHONE)

MODALITES ET DELAIS D'ACCÉS

Pour passer le permis de conduire, vous avez besoin d'un numéro de dossier de permis, le numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé ou NEPH.

Vous aurez besoin de nous transmettre les documents suivants :

- Justificatif d'identité (pièce d'identité, passeport ou titre de séjour encours de validité pour les personnes de nationalité étrangère)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom, sinon un justificatif de domicile au nom de votre hébergeur + une attestation d'hébergement + un justificatif d'identité de votre hébergeant
- 1 photo d'identité électronique à la norme ANTS
- Si nécessaire, un avis médical (formulaire CERFA n°14880)
- Si vous avez entre 18 et 25 ans, votre attestation de participation à la JAPD, ainsi que votre ASSR2 ou ASR (moins de 21ans)
- Votre attestation de recensement si vous avez moins de 18 ans

Une fois ces documents transmis, votre entrée effective en formation se réalisera sous un délai maximum de 8 jours pour le code. Pour la conduite, les leçons ne pourront débuter qu'à réception de votre NEPH.

Inscription directe via son CPF - www.moncompteformation.gouv.fr/

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACT

Auto-école 5ème Avenue

Téléphone : 04 50 48 30 31

Email : contact@auto-ecole-5eme-avenue.com

ACCESSIBILITÉ

L'auto-école est totalement accessible aux personnes en situations d'handicap.
Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE :

La formation théorique préparatoire à l'examen du code de 1 à 3 mois : la formation théorique doit permettre au candidat d'apprendre les règles de la circulation sur la route ainsi que d'être sensibilisé aux risques liés à son comportement au volant. Pour cela la formation théorique aborde 6 thèmes différents auxquels vous devrez avoir assisté.

La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route

Les règles de la circulation

Les effets des perturbateurs comme l'alcool, les drogues et les médicaments

L'influence des états émotionnels et de la fatigue

Les risques au regard des conditions atmosphériques environnantes et des états de la chaussée

Percevoir, analyser et décider du comportement à adopter

PARTIE PRATIQUE :

La formation pratique débute lorsque l'élève a atteint le niveau attendu pour y accéder.

La formation s'articule autour des 4 axes suivants :

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Connaître les principaux organes et commandes du véhicules, effectuer des vérifications intérieures et extérieures

Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.

Tenir, tourner le volant et maintenir une trajectoire.

Démarrer et s'arrêter.

Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.

Utiliser la boîte à vitesse

Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant l'allure et

trajectoire.

Regarder autour de soi et avertir.

Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation

Adapter l'allure aux situations

Tourner à droite et à gauche en agglomération

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

S'arrêter et stationner en épis, en bataille et en créneau

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Évaluer et maintenir les distances de sécurité.

Croiser, dépasser, être dépassé.

Passer des virages et conduire en déclivité.

Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard , avec respect et courtoisie

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide

Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense

Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...

4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Suivre un itinéraire de manière autonome.

Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie

Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.

Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse ; ABS, aides à la navigation ...)

Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

Pratiquer l'écoconduite

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle

Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation.

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

DISPOSITIONS PRATIQUES

LA FORMATION THÉORIQUE peut être en présentielle en salle ou par l'intermédiaire de cours audiovisuels libres, avec corrections par un enseignant qualifié et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, ou par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne.

Cours collectifs dispensés par un enseignant de la conduite, dans nos locaux selon des thèmes déterminés d'une durée de 1h.